



INFO- PORTAGE

municipalité de Notre-Dame-du-Portage



Volume XI-Numéro 31– Octobre 2012

Mot du maire

AQUEDUC AU CŒUR DU VILLAGE

Jeudi le 27 septembre, le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Sylvain Gaudreault, a autorisé une aide financière correspondant à 80% des dépenses admissibles.

Vendredi le 28 septembre, le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Sylvain Gaudreault a approuvé notre règlement d'emprunt pour le projet de 5,442,872\$.

Lundi le 1^{er} octobre, lors de sa séance régulière, le conseil municipal a autorisé la signature du contrat avec l'entreprise Excavations Bourgoïn & Dickner.

Mardi le 2 octobre, Excavations Bourgoïn & Dickner » a commencé les travaux de la construction du réservoir et de l'usine de filtration, tout près de la côte de la Mer.

Mercredi le 3 octobre, s'est tenue la première réunion de chantier.

Nous ne parlons plus de projet. À partir de maintenant, nous parlons de la réalisation de l'aqueduc au cœur du village. Avec le conseil municipal, je tourne la page du passé pour nous concentrer sur la réalisation de l'aqueduc au cœur du village ainsi que la réalisation, entre autres, de l'aménagement du parc de l'Anse, de la réfection de la rue Bérubé, des travaux d'amélioration à l'accès du Chalet des sports et du déménagement de la bibliothèque municipale (acquisition et aménagement du presbytère), tel que planifié dans le « plan d'actions prioritaires » établi par le conseil au début de son mandat.

Comme le chantier initial est tout près de la côte de la Mer, je demande à chacun de respecter les règles d'accès et de sécurité au chantier.

Louis Vadeboncoeur, Maire : mairie@notre-dame-du-portage.ca
Annie Lemieux, Dir. générale : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca
Gaston Lamarre, Dir. ser. techniques et urbanisme : servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca
Marie-Claude Gauvin, Adj. administrative : administration@notre-dame-du-portage.ca
Keven Lagacé, Coordonnateur des loisirs : loisirs@notre-dame-du-portage.ca
Lise Lavoie, Secrétaire-réceptionniste : reception@notre-dame-du-portage.ca
Jean François Lévesque, agent de développement : jflevesque@animationrurale.net

DÉPÔT LÉGAL 2003

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

ISSN : 1708-1742

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA



Mot du maire

Dans le texte suivant, Mme Annie Lemieux, directrice générale, vous présente la séquence des travaux prévus pour l'automne et l'hiver prochain, ainsi que la date d'une rencontre d'information publique.

Nous allons avoir de la poussière, du bruit, des difficultés de circulation. Ça fait 12 ans que Notre-Dame-du-Portage attend ces dérangements au cœur du village, des désagréments qui seront vite oubliés à la fin de l'été 2013.

Louis Vadeboncoeur, maire



ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX D'AQUEDUC

Étant donné que les travaux d'aqueduc ont débuté en octobre et que le froid arrive, quelques étapes seulement seront réalisées en 2012. La suite des travaux se fera au dégel en 2013. Voici donc l'échéancier prévu pour la réalisation du projet d'aqueduc .

- Octobre 2012, construction de l'usine de filtration et excavation dans la montagne pour installer la conduite jusqu'aux puits.
- Octobre, novembre 2012, traverse de la côte de le Mer pour se rendre au puits situé de l'autre côté de la route (la route ne sera pas complètement fermée à la circulation).
- Novembre 2012, Installation du ponceau sur la route du Fleuve à la hauteur du numéro civique 399 (fermeture complète de la route lors des travaux).
- Hiver 2013, intérieur du bâtiment de l'usine de filtration.
- Printemps 2013, nettoyage des puits et raccordement de ceux-ci.
- À la mi-mai, date du dégel, les travaux débiteront à l'extrémité Est vers le centre et ensuite de l'extrémité Ouest vers le centre. Plus de précisions en avril et mai 2013 dans l'Info-Portage.
- La fin des travaux est prévue pour la fin de septembre 2013.

Durant les travaux sur la route du Fleuve, un panneau à messages variables sera installé et indiquera quotidiennement la portion de la route qui sera fermée ainsi que les numéros civiques concernés.

Dans le prochain Info-Portage de novembre, nous remettrons l'information détaillée des coûts et des subventions.

Le 25 février aura lieu une rencontre publique pour donner l'information détaillée des travaux qui auront lieu à l'été 2013. L'ingénieur et l'entrepreneur seront sur place pour répondre aux questions des citoyens.

Je vous tiens au courant des changements apportés à l'échéancier, si tel est le cas, par le biais de notre journal Info-Portage. Si vous avez des questions à me poser, vous pourrez me joindre au bureau municipal.

Annie Lemieux
Directrice générale



DEMANDE DE PERMIS

Travaux de construction et de rénovation

Vous devez vous procurer un permis pour les travaux ou événements suivants :



Faire une vente de garage, démarrer une entreprise, refaire la couverture, refaire la galerie ou le patio, changer des portes et des fenêtres, aménager le sous-sol, implanter une piscine, modifier ou mettre en place une installation septique, aménager ou modifier un puits ou points de captage de l'eau potable, faire tous travaux de rénovation à l'intérieur ou à l'extérieur (revêtement des planchers, etc...), faire un mur de soutènement ou une clôture sur votre terrain, etc...

Pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation, les formulaires sont disponibles au bureau municipal. Pour toutes questions relatives à la réglementation en urbanisme, vous pouvez communiquer avec le service de l'Urbanisme, les vendredis entre 9h et 16h, au 862-9163, poste 12.

Entreposage extérieur en tant qu'usage complémentaire à l'habitation

Les véhicules récréatifs doivent être entreposés dans la cour arrière ou latérale, et localisés à plus de 2 mètres des lignes arrière et latérales du terrain selon le règlement de zonage, article 15,2,3.



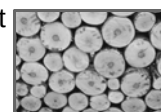
Abris d'hiver et clôtures à neige

Dès le 15 octobre 2012, les abris d'hiver et les clôtures à neige seront autorisés dans la municipalité, et ce, jusqu'au 1er mai 2013. Par contre, quelques conditions s'appliquent afin de respecter convenablement le règlement municipal.

- Ils doivent être sur un terrain où il y a un bâtiment principal;
- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès au stationnement;
- Vous devez respecter une distance de 1,50 mètre entre l'abri d'hiver et l'arrière d'un trottoir;
- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile ou de panneaux de bois peints;
- L'usage de polyéthylène ou autres matériaux similaires est prohibé;
- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.



- **Le bois de chauffage** doit être proprement cordé et empilé dans les cours arrière ou latérales, et localisé à plus de 1 mètre des lignes arrière et latérales du terrain.
- **L'empilage** ne doit pas dépasser 1,5 mètre de hauteur.



Feuilles mortes et branches : nous vous invitons à venir déposer vos feuilles mortes et vos branches au site de dépôt au 220 côte de la Mer. Veuillez s'il vous-plaît enlever les feuilles des sacs et déposer vos sacs dans la poubelle prévue à cet effet.





DEMANDE DE PERMIS DE BRÛLAGE EXTÉRIEUR— Règlement no. 2012-03-317 concernant la prévention incendie

Section 3 - Feux de branchage

Article 62 : Interdiction

Il est interdit à toute personne d'allumer, de laisser allumer ou autrement permettre que soit allumé tout feu ayant pour but de détruire des matières résiduelles, à l'exception des feuilles mortes, de branchage, d'arbres, d'arbustes, de troncs d'arbre, d'abattis et autre accumulation de bois non transformé, et d'être titulaire d'un permis de feu en plein air à cet effet.

Article 63 : Matières combustibles

Les matières combustibles d'un feu de branchage doivent être empilées en tas d'au plus deux mètres (2 m) par deux mètres (2 m) et ne doivent pas excéder une hauteur d'un mètre (1 m).

Article 64 : Distances réglementaires

Tout feu de branchage doit être situé à une distance d'au moins cent mètres (100 m) de tout bâtiment, limite de terrain, haie, boisé, forêt ou tout autre élément combustible semblable.

De même, tout feu de branchage doit être situé à une distance d'au moins deux cents mètres (200 m) de tout usine, entrepôt ou autre bâtiment semblable où peuvent être entreposés des produits chimiques, des pièces pyrotechniques, de l'essence, du gaz, des explosifs en vrac ou tout autre produit semblable ainsi qu'à une pareille distance de tout poste d'essence, de toute tourbière ou de tout autre élément combustible semblable.

Article 65 : Prévention

Toute personne qui allume, laisse allumer ou autrement permet que soit allumé un feu de branchage et toute personne qui se trouve sur le site d'un tel feu doit agir de manière à prévenir et à arrêter toute propagation des flammes.

De même, le titulaire d'un permis de feu de branchage doit s'assurer qu'un moyen d'éteindre le feu rapidement tel un tuyau d'arrosage, un extincteur ou tout autre dispositif semblable, se trouve à proximité dudit feu et est prêt à être utilisé.

Article 66 : Passages d'incendie

Un passage d'incendie d'au moins six mètres (6 m) de largeur et représentant le trajet le plus court entre le lieu où est allumé le feu de branchage et la voie publique doit être maintenu libre de tout véhicule ou obstruction quelconque pendant toute la durée de validité du permis de feu en plein air. Tout véhicule stationné en contravention du présent article sera remorqué aux frais du propriétaire ou du conducteur responsable dudit véhicule.

Cependant, lorsque la topographie des lieux ne permet pas de respecter les exigences du présent article, il est possible d'adapter lesdites normes, moyennant l'approbation du directeur du Service de sécurité incendie ou de toute personne désignée par lui.

Article 67 : Autres conditions d'émission du permis

Toute personne qui désire obtenir un permis pour faire un feu de branchage doit, en plus des conditions prévues à la présente section, remplir les exigences suivantes :

- a) la demande de permis dûment complétée doit être présentée au directeur du Service de sécurité incendie sur le formulaire prévu à cette fin et joint comme annexe I au règlement, au moins dix (10) jours avant la date prévue pour l'allumage du feu de branchage et être accompagné du paiement par chèque visé ou argent comptant, du coût d'analyse de la demande et d'émission du permis au montant de cent dollars (100 \$);
- b) la personne qui présente la demande de permis doit être majeure;
- c) la personne qui présente la demande de permis doit s'engager à respecter toute mesure de sécurité exigée au permis.
- d) être situé en zone agricole et forestière.

Source : Règlement no. 2012-03-317

AIDE MÉMOIRE PRO DU RECYCLAGE

✓ Accepté au recyclage

✗ Refusé

Papier et carton



- ✓ Journaux et circulaires publicitaires
- ✓ Revues, livres et annuaires téléphoniques
- ✓ Papier à lettres, papier de bureau et feuilles d'imprimante
- ✓ Sacs de papier brun
- ✓ Cartons plats (boîte de céréales, etc.)
- ✓ Cartons à œufs
- ✓ Cartons ondulés (boîte d'expédition)
- ✓ Cartons de lait
- ✓ Contenants de jus de type Tetrapak

- ✗ Papier et carton souillés
- ✗ Papier et ruban d'emballage
- ✗ Papier plastifié ou ciré
- ✗ Papier carbone et papier buvard
- ✗ Papier mouchoir
- ✗ Feuilles assouplissantes pour sècheuse
- ✗ Essuie-tout

Plastique



- ✓ Contenants identifiés avec le symbole du recyclage ayant un des numéros suivants : 1, 2, 4, 5 ou 7
- ✓ Contenants alimentaires (margarine, yogourt, crème glacée, etc.)
- ✓ Contenants de boissons gazeuses et d'eau de source
- ✓ Contenants de produits d'entretien ménager (eau de javel, savon, etc.)
- ✓ Contenants pour soins de santé (shampooing, crème à main, etc.)

- ✗ Assiettes, ustensiles et autres
- ✗ Jouets fabriqués avec plusieurs matériaux
- ✗ Cellophane ou pellicule plastique
- ✗ Tous les articles portant le code no.6
- ✗ Toile de piscine
- ✗ Sacs de plastique
- ✗ Styromousse (verre, assiettes)

Verre



- ✓ Verre transparent et coloré
- ✓ Bouteilles de boissons gazeuses et alcoolisées
- ✓ Contenants de verre tout usage pour les aliments

- ✗ Ampoules électriques et néons
- ✗ Verre plat (vitre) et miroirs
- ✗ Cristal et pyrex
- ✗ Porcelaine, céramique et poterie

Métal



- ✓ Boîtes de conserve
- ✓ Cannelles métalliques et en aluminium
- ✓ Articles en aluminium (assiettes, plats, etc.)
- ✓ Fer (moins de 25 livres)

- ✗ Matériaux souillés par les aliments
- ✗ Appareils électroménagers
- ✗ Contenants sous pression - bombonne de propane

CONSIGNES DE TRI



Défaire les boîtes de carton - Autant que possible, enlever les poignées de plastique et les ouvertures métalliques sur les boîtes de carton - Sortir les circulaires du publisac et ne pas mettre le sac - Rincer tous les contenants - Retirer les couvercles et les bouchons

Autres matières refusées



Vêtements et tissus, bois, roche, piles et batteries, peinture, médicaments, objets composés de plusieurs matériaux sont refusés

DES QUESTIONS ?

Visitez le www.co-eco.org ou appelez la ligne info au 418 856-2628



SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Du 14 au 21 octobre 2012

C'EST AGIR!

RÉDUIRE

Loisirs et culture



Les Vendredis fous! Fous !

Fous!

HALLOWEEN

VENDREDI 26 OCTOBRE

Le 26 octobre prochain, au Chalet des sports de Notre-Dame-du-Portage, tous les jeunes âgés de 6 à 12 ans, sont invités à venir prendre part à l'activité Halloween.

À compter de 18 h 30, le Chalet des sports se transformera en maison hantée.

Au programme :

Chasse aux fantômes



Concours de citrouilles



Défilé de costumes



Cocktail du vampire



Doigts de sorcières



Activités diverses



Sécurité à l'halloween

L'activité est accessible au coût de 2,00\$ par jeune.

Venez nous montrer vos costumes pour l'halloween



Mardi 6 novembre à 19 h 00

Atelier de bijoux

Fabrication de boucles d'oreilles avec accessoires

Durée : 1 h 00

Coût / personne : 17\$

Minimum pour faire l'atelier : 3 inscriptions

Description : Dans cet atelier, vous apprendrez les techniques de base nécessaires à la fabrication de boucles d'oreilles (œillets, connecteurs, sortes de plumes, etc.). Par la suite, vous pourrez choisir entre différents modèles ou encore utiliser votre imagination pour faire votre création. À la fin, vous partirez avec vos boucles d'oreilles.

Mardi 13 novembre à 18 h 30

Atelier de massage

Initiation au massage suédois

Durée : 3 h 00

Coût / personne : 40 \$

Minimum pour faire l'atelier : 8 inscriptions

Description : Présentation sur les bienfaits et les applications.

Cette formation comprend les techniques de base, la pratique deux par deux.

Offert aux adultes pour les dos, jambes et cou.

Les participants APPORTENT : deux grandes serviettes ou un drap de lit.



**INSCRIPTION OBLIGATOIRE
pour TOUS les ateliers
Keven Lagacé, coordonnateur aux loisirs
418-862-9163 au poste 23
AUCUN REMBOURSEMENT
SI L'ATELIER A LIEU**



Mardi 20 novembre à 19 h 00

Atelier de bijoux

Fabrication de collier sur base semi-rigide

Durée : 1 h 00

Coût / personne : 20 \$

Minimum pour faire l'atelier : 3 inscriptions

Description : Dans cet atelier, vous apprendrez les techniques de base nécessaires à la fabrication d'un collier court à partir d'une base semi-rigide (différentes bases, perles à écraser, fermoirs, etc.). Par la suite, vous pourrez choisir entre différents modèles ou encore utiliser votre imagination pour faire votre création. À la fin, vous partirez avec un nouveau collier.



Mardi 27 novembre à 19 h 00

Atelier de massage des bébés

Durée : 1 h 30

Coût / personne : 20 \$

Minimum pour faire l'atelier : 8 inscriptions

Papa et maman vous êtes les bienvenus



Les mots du Portage

*Pierre Landry est bien connu au Portage pour son livre Une histoire de Notre-Dame-du-Portage publié en 2006. Sous le pseudonyme de **Docteur Landry**, il a publié deux livres : Prescriptions (1996) et Intraveineuses (1997). Le texte suivant est une des nouvelles de **Prescriptions***

UNE MORT PRÉMATURÉE

Dès mon réveil, je savais que j'allais mourir le jour même. Un pressentiment. Ou bien les débris d'un mauvais rêve venus s'échouer de ce côté-ci du réel.

En mettant les pieds dans la voiture, et me disais « Tu défies le sort. Tu devrais rester sagement à la maison, t'accrocher aux pages d'un bon roman, et attendre. Laisser venir. Voir quelle forme ça peut prendre. Il y a tellement de possibilités ».

Et pendant que la Renault roulait sur l'autoroute, j'imaginais divers scénarios. Je me voyais assis dans mon fauteuil préféré, un exemplaire de Tartarin de Tarascon à la main, en train de me bidonner calmement. Et mon cœur cessait tout simplement de battre, comme ça, sans préavis. D'abord un peu atterré, je posais délicatement le livre sur la table de chevet, à l'affût du moindre son. Je collais ma main sur ma poitrine. Je tâtais mon poulx. Rien. Mes extrémités devenaient de plus en plus froides. Je sentais mon esprit s'enliser peu à peu. Sans frayeur, sans douleur. Comme la marée qui se retire.

À d'autres moments, ça devenait beaucoup plus violent. Un malfrat s'introduisait dans mon logement, me surprenait quiet dans mes pantoufles, témoin gênant et proie sans défense. Il se ruait sur moi, me ligotait, me bâillonnait, puis se livrait sur ma personne aux plus abominables sévices. Les yeux convulsés, tournés vers le plafond, j'agonisais alors qu'il me sodomisait. Une mouche stupide tournoyait autour de l'ampoule en grésillant.

Au lieu de prendre ainsi la route et vaquer à mes occupations coutumières, il eût sans doute été de mise de convoquer mes amis, d'organiser une fête

monstre, d'offrir un banquet somptueux. J'aurais pu m'y livrer avec faste à d'ultimes et furieuses libations. J'imaginais mon discours d'adieu – l'oraison funèbre prononcée par le mourant lui-même! -, les larmes, le pathos, les femmes m'immolant tout à tour, et pour la dernière fois, sur l'autel si charmant de leur moindre plaisir!

Qu'avais-je besoin d'entreprendre ce voyage! Aller crever seul dans une maison de campagne mal chauffée, perdue au bout d'un rang! Pur masochisme de demeuré!

Au fur et à mesure que les kilomètres défilaient, le paysage devenait moins monotone. Le soleil avait fini par avoir raison de l'entêtement des nuages, dressés contre lui toute la matinée. J'avais laissé derrière moi l'ennuyeuse plaine que traverse la 20 entre Montréal et Québec. La route prenait maintenant des allures plus frivoles, plus campagnardes. Lorsque l'île d'Orléans commença à apparaître dans mon pare-brise – d'abord de fugaces aperçus, un flash rapide entre deux érablières - , les sombres pensées qui m'avaient assailli depuis le réveil étaient déjà évanouies.

Je me trouvais maintenant à moins de deux heures de ma destination et l'idée me traversa l'esprit qu'en roulant un tout petit peu plus vite, je pourrais sans doute arriver à Notre-Dame-du-Portage juste à temps pour le coucher du soleil. J'accélérai. Les longues stries brunes des labours se mirent à se succéder avec affolement. J'amorçai bientôt ma descente vers le fleuve.

Je stationnai sur la grande place, devant l'église, et, mettant pied à terre, je fus soudain pris d'un curieux vertige. C'est effarant ce que l'ombre d'un clocher peut receler de souvenirs, vraiment effarant! D'un pas lourd et chargé des relents du passé, je me mis à marcher en direction du quai. En ce mardi après-midi de novembre, le village était complètement désert. Pas âme qui vive.

Je savais la jetée impraticable depuis de nombreuses années, mais la vue de cet horrible mur de blocs érigé pour en empêcher l'accès me bouleversa.

Bien sûr, je connaissais les réalités pécuniaires à l'origine de cette mise en quarantaine, mais, cédant au romantisme le plus béat, revoyant s'arrimer à regretter une époque pas si lointaine où les lois de l'économie faisaient encore bon ménage avec celles de la poésie.

Ce montage de blocs n'était cependant pas étanche. De larges brèches, semblables aux meurtrières des places fortes médiévales, permettant d'apercevoir les bribes d'une mer houleuse découpée en lanières.

M'approchant davantage et concentrant mon regard sur l'une de ces couvertures, j'entrevis à ma plus grande surprise deux bonhommes en train de pêcher à la ligne. Étonné, je me dis que si ces dignes vieillards avaient osé défier le pouvoir fédéral, rien ne m'empêchait cependant une aventure périlleuse; je ne résolus donc à la contourner, m'agrippant au filin d'acier qui retenait les blocs entre eux.

« La pêche est bonne ?

Pas pire. Mais ça mordrait ben plus si le vent était moins fort! »

En effet, le nordet cinglait ici avec beaucoup de force. Je jetai un coup d'oeil aux paniers où les éperlans, victimes d'un excès d'oxygène, frétilaient avec l'énergie du désespoir.

« Moi aussi je venais pêcher ici quand j'étais petit. Il me semble que ça fait tellement longtemps! Y avait plein de touristes qui fréquentaient le village dans ce temps-là. Les gens de la ville venaient se refaire une santé, respirer l'air marin, le sel, l'iode. Hum! Ça, ça vous nettoie les poumons!

Pour ça, m'sieur, vous avez ben raison. Moi, ça fait un mois que je me suis fait opérer pour le cancer du côlon. Cet air-là m'a complètement guéri. J'me suis jamais senti aussi ben! »

Je les saluai de la main et marchai jusqu'au bout du quai. Le ciel était bas, de lourds nuages gris brouillaient maintenant l'horizon. Des rayons hésitants parvenaient de temps à autre à se frayer un passage à travers cette masse sombre et compacte. Ici et là, le long du parapet, de larges crevasses avaient commencé à ronger la chaussée et le dernier lampadaire donnait dangereusement de la gîte. Alors que tout à

l'heure, dans la voiture, la perspective de me retrouver de nouveau en ces lieux avait ravivé en moi un souvenir tendre et vivace, je n'éprouvais plus maintenant qu'amertume et regret.

Je revins à mes pêcheurs. Le premier me voyant approcher se tourna vers moi, me dévisageant avec insistance :

« Tu ne m'as reconnu tout à l'heure, mais tu te souviens de moi maintenant, n'est-ce-pas? »

J'hésitai un instant.

« ... Monsieur Pelletier! Monsieur Clément Pelletier!... Mais vous êtes mort depuis au moins vingt ans! »

L'autre bonhomme se mit à rire en bourrant sa pipe :

« Oui, le chanceux! Moi, ça fait juste un mois. J'ai pas survécu à mon opération.... Mais, reste donc avec nous autres, mon p'tit. Tu vas voir comme on est ben icitte! Et puis y a plein de monde que tu connais, tu sais! »

Au même instant, je vis surgir les fantômes de dizaines de personnages tout droit sortis des Mille et une nuits de mon enfance : Mme D'Amours, M. Labelle, Roland Boucher... Ils se tenaient en cercle autour de moi et semblaient tout à fait charmés de me compter parmi les leurs; certains me souhaitaient même déjà la bienvenue!

Je me mis à crier comme un véritable damné : « Un instant! Pas si vite, y a rien qui presse! » Partant à la belle épouvante, je tournai les talons et me mis aussitôt en frais d'escalader le mur.

Dans ma hâte, je perdis pied juste avant d'atteindre le sommet de la muraille.

Référence : Docteur Landry : **Prescriptions,**
VLB éditeur, 1996

En août, les librairies ont reçu Adrien la suite, le douzième et dernier tome de la saga *Mémoire d'un quartier* de Louise Tremblay-D'Essiambre que publie Guy Saint-Jean Éditeur.

Résumé de ce livre de 344 pages dont l'action se déroule pendant l'hiver 1972: en marge de fiançailles et d'une naissance qui auront lieu dans sa famille, Adrien Lacaille réalise qu'il a peut-être fait une erreur en retournant vivre au Texas avec sa fille handicapée. Là-bas, l'accueil n'est pas des plus chaleureux et l'adaptation de l'enfant est difficile. Adrien se sent loin de son frère Marcel, qui doit passer des tests à l'hôpital. Tests qui révéleront la présence d'une grave maladie...

Croyez-le ou non, mais les onze premiers tomes de *Mémoires d'un quartier* ont été vendus à 525 000 exemplaires. Et ce, au Québec seulement.

À vrai dire, Louise Tremblay D'Essiambre est un authentique phénomène littéraire. À ce jour, elle a publié trente-deux romans et leur tirage combiné a atteint le chiffre fantastique de 1 250 000 exemplaires!

Ces romans, ce sont les douze tomes de *Mémoire d'un quartier*, les deux tomes de la *La dernière saison*, les quatre tomes de *Les sœurs Deblois* et les six tomes de *Les années du silence*. Ajoutez à ça *Les demoiselles du quartier*, *De l'autre côté du mur*, *Au-delà des mots*, *Boomerang*, *Queen size*, *L'infiltrateur*, *Entre l'eau douce et la mer* et *La fille de Joseph*.

Non seulement Louise D'Essiambre est lue et appréciée partout au Québec, mais elle s'est taillée une série *Les sœurs Deblois* ont trouvé preneurs dans l'hexagone.

Comme l'explique son éditeur, «ses personnages plus vrais que nature fascinent les lecteurs et Louise Tremblay-D'Essiambre a su transmettre avec beaucoup d'imagination sa passion pour la petite et la grande histoire des Québécois».

Au cours des vingt dernières années, c'est-à-dire depuis la publication d'*Entre l'eau douce et la mer* et *La fille de Joseph*, Louise Tremblay-D'Essiambre n'a jamais eu droit à une quelconque reconnaissance officielle. Je pense en particulier aux prix littéraires du Gouverneur général du Canada.

Dans le même temps, un écrivain aussi difficile à décrypter que Marie-Claire Blais a reçu ce prix en 1996 pour *Soifs*, manuscrits de Pauline Archange et en 1979 pour *Les Sourds dans la ville*.

Ce manque de gratitude à l'endroit de Louise Tremblay - D'Essiambre, sauf de la part de ses lecteurs, est surprenant, voire choquant.

Je sais que selon certains brillants esprits, ses trente-deux romans ne sont pas de la grande littérature. Tout juste de la

littérature populaire.

Peut-être. Mais je pose la question :

Qu'est-ce que qui est le plus important, des récits abscons destinés à une élite éclairée ou des histoires lues, comprises et appréciées par le plus grand nombre?

Cela dit, il n'y a ni grande littérature, ni petite littérature.

Selon l'article d'Alain Viala dans le *Dictionnaire du littéraire*, un ouvrage de référence publié par les Presses universitaires de France, la littérature se définit comme «un ensemble de textes marqués par une esthétique et l'adhésion du lecteur».

Alain Viala n'est pas le premier venu. Historien et sociologue de la littérature française, il a été professeur à la Sorbonne et à Oxford.

Ce que je retiens de sa définition de la littérature, ce sont l'esthétique et l'adhésion du lecteur.

Autant l'adhésion du lecteur est une réalité que l'on peut vérifier et mesurer, autant l'esthétique relève de la subjectivité du moment. Celle-ci est capricieuse et éphémère.



Référence: Extrait du journal leSoleil du dimanche 26 août 2012. Chroniqueur : Didier Fessou

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

OCTOBRE 2012

D	L	M	M	J	V	S
	13h à 15h30	13h à 15h30	19h à 20h30	4	5	6
7	Fermé	13h à 15h30	10	11	12	10h30 à midi
14	13h à 15h30	13h à 15h30	19h à 20h30	18	19	20
21	13h à 15h30	13h à 15h30	24	25	26	10h30 à midi
28	13h à 15h30	13h à 15h30	19h à 20h30			

539, route du Fleuve, Notre-Dame-du-Portage, Qc G0L 1Y0

Tél. 418-862-9163, poste 18.

Course du
portageur | 4

Notre-Dame-du-Portage, Qc.
04 novembre 2012

1 Km  Toujours à 1\$

5 Km  **PREMIER TECH** 10\$ en ligne, 15\$ sur place

10 Km  **Fillion** 15\$ en ligne, 20\$ sur place
CHAUSSURES

**Accueil des participants à partir de 11 H 00 et 30 minutes
avant chaque départ au gymnase de l'école de Notre-Dame-du-Portage.**

La course du Portageur est un événement à caractère sportif, social et familial.
Sa première mission : mettre en avant-plan les bienfaits de l'activité physique .
Sur place : Animation, halte-garderie, breuvage chaud et prix de présence.

Inscription & information

<http://courseduportageur.wordpress.com/>


Corporation portageoise
de développement


Municipalité
Notre-Dame-
du-Portage

P

etites annonces



**PROFS À
DOMICILE**
BAS-SAINT-LAURENT

418 860-4128

www.profsadomicilebsl.com

Aimeriez-vous avoir 12 cours gratuits en anglais ou en espagnol

Pour les étudiants du primaire, secondaire ou les adultes

Voici les conditions :

- Acceptez que le cours soit à votre domicile
- Trouvez 4 personnes de même niveau
- Coût : 200\$ /étudiants pour 12 h
- Payable d'avance à Profs à domicile BSL
- Durée de la session 8 semaines consécutives à raison de 1h30 /cours

Témoignage de Mme Éliane Huard

Aux futurs utilisateurs de « Profs à domicile Bas Saint-Laurent ».

J'aimerais apporter mon témoignage sur la qualité des services dont j'ai bénéficié avec cet organisme. Depuis des années, je désire apprendre l'espagnol. Avec l'aide de cet organisme, j'en suis maintenant à ma troisième session dont deux qui se sont fait à mon domicile. Nous sommes deux élèves avec une professeure dénichée par Mme Poirier. Ce professeure est une vraie perle : disponible, professionnelle et surtout qualifiée ainsi que compétente. Nous progressons bien et grâce à cet organisme je réalise un rêve et ce dans ma localité. Merveilleux! Merci encore.

Lise Pelletier, Inf, M. Sc, MPRD

Médiatrice agréée (IMAQ et IAMC)

Tél : 418-862-1850

« S'écouter, pour s'entendre... »



Services en milieux de travail

Services aux personnes et groupes de la communauté

Médiation, prévention et règlement des conflits
Accompagnement et formation en communication collaborative

Courriel : jlisepelletier@videotron.ca

Site internet : www.lisepelletier.ca

Une valeur de base : la complicité familiale...

Après avoir parlé du vieillissement des parents et des impacts possibles sur la famille, je reviens avec un sujet déjà présenté en août 2011 : la complicité familiale. Il me semble que ce sujet constitue une suite très cohérente avec celui des deux mois précédents.

Pourquoi parler de complicité familiale? Ma famille, c'est là d'où je viens. Elle est composée des personnes les plus importantes de ma vie, mes parents, mes frères et sœurs, mes enfants, mon conjoint ou ma conjointe. Il n'y a rien de plus précieux au monde. Si je perds ces personnes, ma vie en sera profondément changée. J'ai besoin de ma famille quand ça ne va pas et pour partager mes joies. J'ai besoin de l'amour qu'elle me donne gratuitement et que je ne peux remplacer par aucun autre. Je prends bien soin de chaque membre de ma famille, même si je ne suis pas d'accord avec certaines façons de penser ou d'agir de certains d'entre eux. Je traite ma famille avec respect.

Et, au quotidien, je suis **complice** des projets que nous élaborons, afin de rester heureux ensemble ou de le devenir encore plus. Pourquoi pas un projet ensemble, tout de suite, aujourd'hui, cet automne?

Les 3 prochains articles mensuels porteront sur le sujet suivant : « Être honnête et vrai : qu'est-ce que ça donne? »

Lise Pelletier, médiatrice agréée IMAC et IAMC.

Finissante à la Maîtrise en prévention et règlement des différends, Université de Sherbrooke.

BIBLIOPassion
Louis & Thérèse Vadeboncoeur

Livres anciens & modernes

www.abebooks.com
Cliquer "Bookstores", entrer "Bibliopassion"

thevad@videotron.ca

Boulangerie Artisanale

Café sympathique
Sandwicherie originale

288-290, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup Qc
G5R 3A8
418-862-0650
WWW.PAINGAMIN.CA

SIA
SERVICE INTERAGENCES

IMMEUBLES GLMC INC
Agence immobilière

103, rue de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup G5R 4P9

Bureau: 418 862-9015
Cellulaire: 418 863-2007
dmarquis@glmc.ca

glmc.ca

DENIS MARQUIS Courtier immobilier

Marché conclu !

CONTENEUR PERREault GAGNÉ

SERVICE DE TRANSPORT PAR CONTENEUR

Yvan Perreault, propriétaire
Tél. : (418) 868-1222

Les Entreprises Perreault Gagné inc.
195, Route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0

Petites annonces



Sûreté du Québec : 911
310-4141

Cellulaire : *4141,

418-862-9191



Cours de conversation anglaise
Traduction

Louise Simard

COMPLÈTEMENT BILINGUE
20 ans d'immersion en milieu anglophone
et dans le domaine des affaires

418 860-3022
siml006@videotron.ca

OBJETS PERDUS À LA PISCINE ET AU CAMP DE JOUR. : vous avez jusqu'à la mi-octobre pour récupérer les objets oubliés (au bureau municipal). Les objets non récupérés seront distribués dans divers organismes communautaires.



AVIS : Fermeture partielle de la route du Fleuve

Le 4 novembre prochain aura lieu, à Notre-Dame-du-Portage, la 4^{ième} édition de la **Course du portageur**. Cette année encore, plus de 300 participants de la région et de l'extérieur sont attendus dans notre beau village.

Pour cet événement, le comité organisateur fait appel à votre sens du partage, et désire informer la population que la **route du Fleuve** sera fermée partiellement à la circulation automobile (sauf véhicules d'urgence). Des équipes de bénévoles seront sur place pour gérer les accès, assurer votre sécurité et celle des coureurs.

Nous sommes conscients que cette situation pourrait perturber votre horaire. Nous vous suggérons si possible de bien vouloir prévoir vos déplacements avant ou après l'événement.

Points importants concernant la fermeture partielle de la route du Fleuve:

Date : dimanche, le 4 novembre 2012

Durée : de 12H30 à 16H00

Secteurs touchés : route du Fleuve, côte de l'Église et rue de la Colline

La Course du portageur est, depuis 2009, un événement familial, sportif et social au cœur de notre communauté. Y participer, c'est l'affaire de chacun. Le 4 novembre prochain, soyez compréhensifs, venez encourager les coureurs ou, pourquoi pas, venez courir votre kilomètre en bonne compagnie! Merci.

Organisation : Course du portageur 2012

courseduportageur@gmail.com

Petites annonces



OFFRE DE SERVICE AU MOULIN À COUDRE DU PORTAGE

Je vous offre mes services pour :

- * La réparation et l'ajustement de vos vêtements.
- * La confection de coussins, petits rideaux, nappes et autres objets décoratifs.
- * Service rapide à bon prix! Sur rendez-vous. Au plaisir de vous servir.



Yolande Imbeault : 418 863-4812

DINER DE L'AUTOMNE 2012 DE L'ENVOL DES AINÉS 2012

Le comité de l'Envol des aînés vous invite à son dîner de l'automne, le mercredi le 17 octobre à 11h30 au Chalet des sports, salle Gilles-Moreau, 200 côte de le Mer, Notre-Dame-du-Portage. Les personnes intéressées peuvent se procurer leur carte d'entrée pour le dîner (15\$ par personne) auprès de mesdames Solange Dickner 418-862-4432 et Ghislaine Larouche au 418-862-3832.



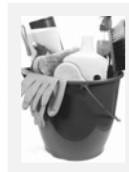
!! Besoin de bénévoles pour la 4 ième édition de la course du Portageur !!

La 4 ième édition de la course du Portageur aura lieu le dimanche 4 novembre prochain, dès 13h00. Toutes les personnes qui désirent s'impliquer comme bénévole à la course sont invitées à communiquer avec Pascale Brouillette au 605-3799 ou à s'inscrire directement sur notre site web : courseduportageur.wordpress.com

Bienvenue à tous ! Le comité organisateur

OFFRE DE SERVICE

J'offre mes services pour faire l'entretien ménager. Je suis disponible soit à la semaine ou au quinze jours selon vos besoins. Pour renseignements, contactez moi au 418-862-0147.



Vous êtes à la recherche d'emploi ???

Le Club emploi-carrière offre des services efficaces d'aide à la recherche d'emploi. En 2011-2012, pas moins de 2051 personnes ont bénéficié de l'expertise de notre équipe et 96% de nos membres ont trouvé l'emploi désiré à l'intérieur de 3,1 semaines.

Nous pouvons sûrement vous aider que ce soit pour rédiger un curriculum vitae, consulter nos listes d'employeurs, vous outiller dans vos démarches, répondre à vos questions, etc.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 61, rue Lafontaine à Rivière-du-Loup et à nous contacter au 418 867-8685.

L'Équipe du Club

OCTOBRE 2012						
D	L	M	M	J	V	S
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE 2012						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

- 17 oct. Dîner de l'Envol des aînés à 11h30, salle Gilles -Moreau du Chalet des sports
- 26 oct. Activité d'Halloween pour les jeunes
- 4 nov. Course du Portageur,
- 5 nov. Réunion du conseil municipal à 19h30, salle Gilles -Moreau du Chalet des sports
- 5 nov. Date de tombée de l'Info-Portage
- 7 nov. Date limite pour le dépôt d'une demande de permis qui doit passer au CCU pour ce mois

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE:

560, route de la Montagne
 Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0
 Téléphone : (418) 862-9163
 Télécopieur : (418) 862-5240
 Site Internet : municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca



USINE DE FILTRATION



Parc de l'Anse



Les Aboiteaux



Automne à grands pas



Bal de l'équinoxe



Journées de la culture